

La compétitivité du porc américain dans la perspective d'un accord de libre échange transatlantique

- ▶ **Partenariats**
Idèle, Itavi, RMT « économie des filières animales »
- ▶ **Financeurs**
FranceAgriMer, Inaporc
- ▶ **Contact**
christine.roguet@ifip.asso.fr

VALORISATION

Formations et interventions

- *Présentation au Conseil spécialisé « Viandes blanches » de FranceAgriMer, le 12/11/2015*
- *Colloque « Les filières animales aux Etats-Unis dans la perspective d'un accord de libre-échange avec l'UE », organisé à Paris le 14/01/2016, par le RMT « Economie des filières animales »*
- *Présentation à la Commission de Bruxelles, le 5/02/2016*

Publications

- *Baromètre porc n° 459 p.8*

Autres transferts

- *Expertises auprès de la DG TRESOR (Ministère de l'Economie) et de la DGPE du Ministère de l'Agriculture.*

CONTEXTE ET OBJECTIFS

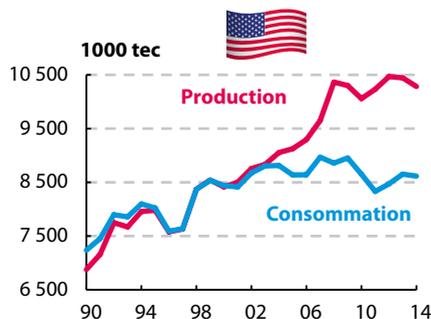
Dans le contexte des négociations entre l'Union européenne et les Etats-Unis en vue d'un accord de libre-échange transatlantique (dénommé TAF-TA ou TTIP), l'IFIP l'Institut de l'Élevage et l'Itavi (partenariat au sein du RMT « Economie des filières animales ») ont réalisé une étude approfondie des filières animales américaines. Comment les filières animales évoluent-elles, de l'alimentation animale à l'aval, en passant par l'élevage ? Quelles sont leurs disponibilités à l'exportation et leur compétitivité ?

La négociation commerciale a repris de la vigueur à l'été 2015 avec le vote par le Congrès des Etats-Unis du TPA (Trade Promotion Authority) qui donne à l'Administration le pouvoir de négocier en détail. Cette décision a déjà permis d'achever la négociation du TPP (Trans-Pacific Partnership). Quel serait l'impact d'une libéralisation des échanges sur la filière porcine européenne ? Quels seraient les produits américains les plus à même d'atteindre l'UE et surtout, à quel prix ?

RÉSULTATS

Entre 2000 et 2013, les abattages de porcs aux USA ont augmenté de 14 % pour atteindre 112 millions de têtes, alors qu'ils gagnaient 22 % en tonnage. Depuis 2008, la production est assez stable autour de 10,3 millions de tonnes équivalent carcasse (tec) par an.

Depuis 2005, environ 20% de la production américaine est exportée



Jusqu'au début des années 2000, la croissance de la consommation a absorbé celle de la production. Puis elle s'est stabilisée, autour de 8,5 millions de tec, alors que la production continuait à augmenter entraînant un développement rapide des exportations. De 102 % en 2000, le taux d'auto-apvisionnement est passé à 121 % en 2014. En 2014, les Etats-Unis ont un cheptel de 66 millions de porcs, dont 70% se trouvent dans le Midwest, autour des Grands Lacs, région de culture du maïs. Naissance et engraissement sont séparés, avec comme taille moyenne respectivement 3 400 truies et 5 800 porcs à l'engraissement.

Les performances techniques sont en constante amélioration, mais restent très en deçà du niveau français : en 2014, une truie sèvre 24,0 porcelets/an aux Etats-Unis contre 27,2 en France.

Le coût de revient du porc était très compétitif aux USA par rapport à la France sur la période 2009-2013 (0,24 €/kg), car les prix unitaires des facteurs de production, notamment l'aliment et les bâtiments, y ont été beaucoup plus bas. L'aliment y était 13 % moins cher, le coût du travail toutes charges comprises était d'environ 20 \$/h, soit 15 à 17 €/h, contre 19 € en France. Les bâtiments, peu sophistiqués, étaient 2 à 3 fois moins chers. L'utilisation de ractopamine (additif médicamenteux) et de farines animales ainsi que des réglementations autour de l'élevage moins contraignantes que dans l'Union européenne, participent aussi à l'écart de coût. Toutefois, les évolutions du taux de change entre leuro et le dollar ont réduit les écarts, dans la période récente.

Des élevages aux coûts compétitifs



A l'aval de la filière, les 3 premiers abatteurs du pays traitent la moitié des porcs américains. Dans le Top 10 des transformateurs, on retrouve les 5 plus grosses entreprises d'abattage. Les contrats dominent la commercialisation des porcs, les échanges « spot » de gré à gré représentant moins de 5% des ventes. Ces contrats arrêtent à l'avance la destination des porcs pour l'abattage. Mais, pour la plupart, le prix final reste déterminé par le marché au jour le jour. L'intégration (le plus souvent par les abattoirs) représente 30% des porcs abattus.

Les exportations américaines vers l'UE sont faibles (autour de 1 500 t depuis le début des années 2010) et loin de remplir les quotas à droits nuls qui sont ouverts. Sur les 2,3 millions de tonnes exportées par les Etats-Unis, la moitié se déroule dans le cadre de l'Alena (Accord de libre-échange Nord-américain). Les couples produits-marchés sont très différenciés.

